

TUTORAT UE 7 2012-2013 – SSH

Éthique et philosophie Moutot

Fiche de synthèse préparée par Anaëlle BENASSIS (ATP) et Lorenzo FERRÉ (ATM²)

- **Moralité** : voir si un acte est en accord ou non avec les valeurs reconnues. Elle n'est pas l'expression de la nécessité naturelle. *L'instinct et la pulsion guident les rapports humains vers des rapports violents.*
- **Devoir** (E. Kant) : La possibilité de l'action morale oblige le sujet à agir moralement. *La morale est l'expression du devoir et non du désir.*
- **L'impératif catégorique** : Pour être moralement bonne, l'action doit satisfaire à un test d'universalisation et traiter l'humain comme une fin et pas simplement comme un moyen.
- **L'imputabilité** : C'est la capacité du sujet à se désigner comme l'auteur de ses actes. *Condition de l'expérience morale.*
- Selon Rousseau, le sujet éprouve de façon naturelle de la pitié pour la souffrance d'autrui, mais cette répugnance à voir souffrir peut amener à la répulsion comme à la relation d'aide (conférence de F. Worms).

Morale	Droit
Distingue le bien et le mal	Distingue le licite et l'illicite
Impératif et collectif	Impératif et collectif
Revendique universalité mais plurielle	Générale
Non nécessairement écrit et consigné	Consigné dans des codes
Désapprobation morale	Sanctions judiciaires

- L'adhésion mécanique (*application*) à des normes morale ou juridique peut entraîner une déresponsabilisation du sujet.
- **Éthique** : Même sens étymologique (*grecque et latine*) mais distinction conceptuelle.
 - o **Morale** : Milieu moral, stable
 - Face objective : normes (distingue permis/défendu).
 - Face subjective : sentiment d'obligation (rapport sujet/norme).
 - o **Éthique** : Questionnement sur la morale (rapport réflexif, prise de distance).
 - o L'éthique est secondaire à la morale (*pas de hiérarchie mais une chronologie*). C'est l'existence de ce fond moral qui permet de se poser des questions éthiques.

Caractéristiques de l'éthique	
Évolutive	Fruit d'élaboration
Problématique par rapport aux normes	Débat recherchant un consensus
Réflexive	Ne recherche pas un bien univoque

- Ramifications de l'éthique :
 - o **Éthique médicale** : Éthique de la relation, justice de la répartition des prestations.
 - o **Bioéthique** : Questions morales en fonction de l'évolution des techniques.
 - o **Déontologie** : Devoirs que se reconnaît une profession.
 - Nuance : médecine appliquée vs médecine impliquée.

- Conditions de l'éthique dans le soin :
 - o Soin : forme initiale de la relation éthique (F. Worms). *Premiers soins : Attention complète + conditions de détachement. L'absence d'une de ces dimensions du soin crée un rapport violent, maltraitant.*
 - o Faire du bien : Implique que ce bien soit reconnu comme tel par celui à qui il est adressé.
 - o Éthique intersubjective : Considère le patient comme un sujet / Reconnaissance de son autonomie, de son droit à la revendiquer et à l'exercer.
Même inconscient, c'est la capacité à l'autonomie du patient qui est reconnue. Le soin qui lui est porté contribue à sa reconnaissance.
 - o E. Kant : « autrui comme une fin et non comme un moyen »

- Spécificité de l'éthique médicale :
 - o Ni conformité par principe aux mœurs ou désirs de l'autre,
 - o Ni morale personnelle, subjective, intuitive,
 - o Mais des repères (DDHC...)
 - o Et un comportement (écoute, respect de l'autre).

- Existence d'un milieu moral (« *point fixe* ») autour duquel s'organisent les deux composantes de l'éthique :
 - o **Éthique antérieure** : ancrage des normes dans la vie, les projets, les désirs.
L'agir est délibéré, il n'est pas le résultat aléatoire de nos désirs.
Enjeux : Passer de l'adhésion mécanique à des normes (*prescriptions extérieures*) à la détermination autonome de la valeur qui leur est accordée.

Éthique déontologique (E. Kant) <i>Éthique du devoir</i>	Éthique téléologique (Aristote) <i>Éthique du « vivre bien »</i>
L'action se fait selon le sentiment de respect par rapport à une obligation morale. <i>Existence de sentiments moraux qui guident cette volonté à agir moralement.</i>	L'action se fait selon la « préférence raisonnable ». <i>Unification des désirs</i>

- o **Éthique postérieure** : insertion des normes dans des situations concrètes.

Éthique déontologique (E. Kant)	Éthique téléologique (Aristote)
<ul style="list-style-type: none"> - Universalisation de l'action - Autrui comme une fin 	<ul style="list-style-type: none"> - Prudence - Aptitude de discerner la meilleure manière d'appliquer la règle morale

Principes de la profession médicale inspirés de ces théories :

- Jugement délibératif : choix de la meilleure conduite en fonction de l'état des savoirs, de l'extrapolation et du cas particulier.
- Devoir d'implication dans l'acte ≠ déresponsabilisation.
- Jugement réflexif : évaluer l'acte *a posteriori*.

Éthique de la discussion : La discussion est éthique sans même préjuger de son issue.
L'éthique ne réside pas dans les conclusions de la discussion mais dans le moyen d'y parvenir.